

Financé par la Coopération Italienne



**Nemo
HOUT**



**APPEL À CANDIDATURES
POUR LA SÉLECTION DE 30 JEUNES ASPIRANTS COACHS EN INNOVATION
POUR UNE FORMATION EN ACCOMPAGNEMENT ENTREPRENEURIAL AUPRÈS
DES CFPP DE SFAX ET ZARZIS**

Dans le cadre du projet « NEMO HOUT - Renforcement de la Filière de la Pêche dans les Communautés Côtières Tunisiennes des Gouvernorats de Nabeul, Sfax et Médenine »

Dans le cadre du projet **NEMO HOUT – « Renforcement de la Filière de la Pêche dans les Communautés Côtières Tunisiennes des Gouvernorats de Nabeul, Sfax et Médenine »**, financé par la Direction Générale du Ministère italien des Affaires Étrangères et de la Coopération internationale (DGCS-MAECI), à travers l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS), et mis en œuvre par CIHEAM Bari, en partenariat avec la Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture (DGPA) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche (MARHP), un programme de formation et d'accompagnement entrepreneurial est lancé au profit des jeunes des gouvernorats de **Sfax** et **Médenine**.

Cette initiative vise à renforcer les compétences des jeunes dans le domaine de l'innovation et de l'entrepreneuriat dans le secteur de la pêche et des activités connexes. Elle s'inscrit dans un parcours de renforcement des capacités des **Centres de Formation Professionnelle de la Pêche (CFPP) de Sfax et Zarzis**, afin d'améliorer la qualité de l'accompagnement entrepreneurial et de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes dans la filière de la pêche.

Dans ce cadre, un **appel à candidatures** est ouvert pour sélectionner **30 jeunes participants** qui bénéficieront d'un programme de formation, d'une durée de 10 jours, spécialisé en innovation et accompagnement entrepreneurial.

i) Pourquoi postuler ?

Participer à ce programme offre plusieurs opportunités :

- Acquérir des **compétences en innovation et entrepreneuriat** appliquées au secteur de la pêche
- Développer des compétences pratiques pour **concevoir et accompagner des projets entrepreneuriaux**
- Bénéficier d'un **encadrement par des experts du CIHEAM Bari**
- Accéder à un **réseau d'acteurs du secteur** (entreprises, start-ups, institutions de formation)
- Avoir la possibilité, pour les participants les plus performants, d'être **sélectionnés pour une deuxième phase de formation en Italie** auprès du siège du CIHEAM Bari

ii) Jeunes cibles

Cet appel s'adresse à :

- Des **jeunes âgés de 18 à 35 ans**, avec une priorité accordée aux femmes et aux personnes en situation de handicap ;
 - Résidents dans les **gouvernorats de Sfax et Médenine** ;
 - Intéressés par **l'innovation, l'entrepreneuriat et le développement du secteur de la pêche ou des activités connexes** ;
 - **Motivés à participer** activement à un parcours de **formation et d'accompagnement entrepreneurial**.
- Au moins **un tiers des places disponibles** sera **réservé** aux **candidatures féminines et aux personnes en situation de handicap**. Dans le cas où ce quota ne serait pas atteint, les places restantes pourront être attribuées à des candidats masculins.

Les profils pouvant inclure notamment :

- jeunes diplômés (baccalauréat, BTS et diplômes universitaires)
- jeunes en recherche d'emploi;
- jeunes entrepreneurs ou porteurs d'idées de projet ;
- jeunes actifs dans les secteurs liés à la pêche, l'économie bleue ou les activités côtières.

iii) Critères de sélection

Conditions essentielles :

- **Formation (tous les domaines) avec certificat** : baccalauréat, BTS, licence, master ou diplôme supérieur
- Une **bonne maîtrise du français** (niveau B2 minimum), qui sera évaluée lors de l'entretien ;
- **Résidence** dans les gouvernorats de **Sfax et Médenine**

iv) Evaluation

Les candidatures seront évaluées sur la base des critères suivants :

- **Formation (tous les domaines) avec certificat** :
 - Master, Ingénieur ou plus **18 pt** ;
 - Licence, BTS, **15 pt** ;
 - Baccalauréat (le score le plus élevé est retenu, sans cumul) **10 pt**.

- **Maîtrise des langues** : l'**anglais** constitue un atout pour la deuxième phase de formation en Italie. **Niveau B2 : 5 pt ; niveau B2+ : 10 pt**. Une auto-évaluation selon le CECR doit être jointe au CV (voir la section suivante « Comment postuler »)
- **Motivation et intérêt** pour l'innovation et l'entrepreneuriat dans le secteur de la pêche ou des activités connexes ; **22 pt max**
- **Engagement à participer activement** à l'ensemble des activités du projet en relation aux programmes de soutien à l'entrepreneuriat ; **10 pt max**
- **Expérience antérieure** ou **participation** à des **activités** liées à l'**entrepreneuriat** et à l'**innovation** ; **15 pt max** — **5 pt par chaque expérience** documentée (animation club scolaire/universitaire, membre actif d'association, participation à hackathons / incubateurs / projets de coopération, expérience professionnelle dans la filière pêche ou les activités côtières), cumulable jusqu'à 15 pt.
- **Résultat de l'entretien** : **25 pt max**

v) Comment postuler

L'appel à candidatures sera officiellement ouvert du 18 mai au 18 juin 2026.

Les candidatures doivent être soumises exclusivement en ligne et en langue française, en remplissant **le formulaire de candidature dans le Google Form** et en téléchargeant les documents suivants :

- Un curriculum vitae à jour
- Dans le CV, il est nécessaire d'inclure une **auto-évaluation des compétences linguistiques** selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECR). Le modèle est disponible au lien suivant : europass.europa.eu/fr/common-european-framework-reference-language-skills
- Copie du certificat de formation (baccalauréat ou diplômes universitaires)
- Une copie claire d'une pièce d'identité valide (passeport - fondamental pour la formation en Italie - ou carte nationale d'identité)
- Une copie signée de la *Note d'information sur la protection des données* (Annexe 1)

Les candidats sélectionnés seront informés par e-mail, et la formation débutera à titre indicatif en juillet 2026. Pour plus d'informations sur le programme et la procédure de sélection, veuillez nous contacter aux adresses suivantes :

– nemohout@iamb.it

vi) Processus de sélection des participants

Le processus de sélection se déroulera en plusieurs étapes :

1. **Lancement de l'appel à candidatures** et soumission des dossiers de candidature via le formulaire digital Google Form <https://forms.gle/T7YM23bCHs2bKExE6> prévu à cet effet (En cas de difficulté pour remplir le formulaire avec une adresse électronique autre que Gmail, il est recommandé d'utiliser une adresse @gmail.com)
2. **Analyse des candidatures** par un comité de sélection composé de représentants du CIHEAM Bari, du DGPA, et de l'AVFA
3. **Pré-sélection des candidats** sur la base des critères prévues dans cet appel
4. **Entretiens** avec les candidats présélectionnés afin d'évaluer leur motivation et leur engagement. L'entretien se déroulera en français, avec une partie en anglais.
5. **Sélection finale de 30 jeunes participants** — 15 issus du gouvernorat de Sfax et 15 du gouvernorat de Medenine — qui prendront part à la première phase de formation en Tunisie, au sein des CFPP de Sfax et de Zarzis. À l'issue de cette première phase, **8 jeunes participants** pourront être sélectionnés sur la base d'un examen final après la formation en Tunisie pour participer à une **deuxième phase de formation en Italie**, axée sur l'accompagnement d'entreprises innovantes.

v) **Données personnelles et clause de non-responsabilité**

En soumettant leur candidature à cet appel, les candidats autorisent explicitement le CIHEAM Bari à traiter leurs données personnelles aux fins de la gestion et du suivi du présent appel, et déclarent accepter pleinement la « Note d'information relative à la collecte, au stockage et au traitement des données personnelles » fournie par le CIHEAM Bari, telle qu'elle est intégralement présentée dans le document disponible dans l'Annexe 1

Le CIHEAM Bari ne pourra être tenu responsable des candidatures contenant des erreurs, des informations inexactes ou incomplètes, ni des candidatures illisibles, endommagées, perdues, envoyées hors délai, mal adressées ou interceptées. Il décline également toute responsabilité en cas de non-réception des candidatures, quelle qu'en soit la raison, ainsi qu'en cas de retard dans les communications électroniques ou d'autres problèmes techniques liés à la soumission ou au téléchargement de contenus dans le cadre de cette initiative.